



UNION DES PRODUCTEURS
AGRICILES DE LA GUADELOUPE

Déclaration de l'UPG

Les producteurs agricoles de Guadeloupe constatent avec effroi que le collectif des planteurs du Nord Grande-Terre et le président de l'UDCAG, rejoint récemment par certains syndicats, ont empêché par un coup de force le démarrage de la récolte sucrière privant d'ores et déjà les producteurs agricoles de 60% des sommes qui leur seraient versé sur le prix de la tonne de canne, dès le démarrage effectif de la campagne.

Quelle sont les motivations réelles du collectif et du président de l'UDCAG ?

Après avoir promis monts et merveilles aux planteurs de canne, en recourant à une propagande mensongère, basée sur des calculs approximatifs, ils sont maintenant arcbutés sur une revendication fantaisiste de 120€/tonne.

Revendication au poids, sans aucune référence à la richesse saccharine, alors que 70% du prix de la tonne de canne sont déjà déterminés uniquement en fonction du poids. Seule la part payée par l'usine et rattachée à la production du sucre est fixée à la richesse saccharine.

Pourquoi ce retournement de veste de la part de syndicats ayant signé la convention 2023/2028 et validé le démarrage de la campagne 2024 ?

Est-ce par absence de conviction ou par lâcheté ou l'approche d'élection à la chambre d'agriculture ou un peu de toutes ces raisons qui les ont poussés à rejoindre le collectif la queue entre les jambes ?

EN TOUT CAS, Ils n'ont toujours pas expliqué ni à leurs adhérents ni à l'opinion publique les raisons de ce brusque revirement. Voilà comment le populisme qui puise son inspiration dans les pratiques et inspiration du RN fait des ravages ici comme ailleurs

Comparons les propositions faites par le collectif et celles de l'UPG et leurs conséquences pour les planteurs de canne ?

Que propose le collectif et l'UDECAG ?

120€/tonne de canne pendant 3 ans sans référence à la richesse.

Le seul avantage à ce système est que le planteur sait à l'avance ce qu'il va toucher quelque soit la qualité de sa livraison.

Le principal inconvénient de ce système, c'est qu'il crée une disparité grave entre planteurs en fonction de leur zone de production. Par exemple, un hectare de canne en zone humide peut rapporter plus de 14 000€/ha contre 7 000€/ha pour celui qui plante en zone sèche. Un écart du simple au double, alors que tous les deux produisent en moyenne 5T de sucre par Ha. C'est un non-sens économique et une injustice sociale insupportable.

Que propose l'UPG ?

- Dans l'immédiat, payer la tonne de canne à 110,90€/tonne sans référence à la richesse selon la répartition suivante déjà convenue : 78,56€/tonne sans référence à la richesse et 32,34€ à 9% de richesse.

- Poursuivre la négociation sur :

- L'élaboration d'une nouvelle formule et d'un nouveau protocole de paiement d'ici au 30 juin 2024, prenant en compte la valeur de tous les coproduits, avec effet rétroactif sur les cannes livrées en 2024
- Négocier en fin de campagne, comme convenu, un partage des bénéfices réalisés sur la récolte 2024 et l'appliquer dès cette année.
- Mener une étude sur l'impact de la sôle cannière en tant que « puits de carbone » principal en Guadeloupe pour imposer une taxe prélevée sur les pollueurs au profit des planteurs de canne
- Mettre en place un comité de suivi avec toutes les parties concernées pour le plan de relance de la filière

Certes l'UPG ne propose pas aux producteurs monts et merveilles mais elle leur propose de sécuriser leur situation actuelle pour mieux envisager l'avenir ; déjà le prix plancher a 78,56€/tonne sans condition de richesse qui couvre le coût de production du planteur (70€/tonne pour un rendement de 60t/ha). L'aboutissement des négociations permettra à coût sûr une revalorisation mécanique du prix de la tonne de canne et surtout une meilleure répartition des richesses produites entre tous les partenaires de la filière.

Quelles seraient les conséquences pour la Guadeloupe de la menace d'une année sans récolte (année blanche) programmée par le collectif et le président de l'UDCAG ?

C'est une opération Kamikaze dont les conséquences seraient cataclysmiques pour la Guadeloupe entière. L'industrie sucrière en Guadeloupe produit 50M€ de chiffres d'affaires partagés entre les différents acteurs, sans compter les effets induits sur les autres secteurs d'activité.

Les principales victimes seront d'abord les producteurs agricoles qui, dans leur système de production, ont la canne comme culture pivot. Ils risquent de se retrouver en situation de faillite et voir même de liquidation de leur entreprise. Seuls s'en sortiront les planteurs de canne qui tirent leur revenu principal d'autres activités économiques.

De plus, sur le plan agronomique, une récolte restée sur pieds ne se rattrape pas. Cela provoque une détérioration irrattrapable des souches et de la parcelle tout entière.

L'UPG pour sa part refuse d'entraîner les producteurs agricoles de Guadeloupe dans un suicide collectif.

Comment sortir de la crise ?

Le démarrage sans délais de la récolte est un préalable agronomique qui s'impose à tous faute de quoi aucune revendication, si minime soit-elle n'aurait aucun sens.

Tous les protagonistes doivent se retrouver dans le même temps autour de la table de négociation sur les vrais enjeux que constitue le partage équitable de toutes les recettes produites par la filière. Le cadre est défini, les objectifs sont clairement indiqués, les délais de conclusion sont fixés. Il est, en outre, convenu et acté que les résultats des négociations seront appliqués sur la récolte 2024. Faisons confiance à notre intelligence collective et à notre sens du pays et de son intérêt général.

Deux proverbes guadeloupéens doivent nous aider à garder les pieds sur terre :

Moun i ban konsey achté chouval a gwo vant paka baw lavwan pou nouriy !

Ti pou ki ka swiv ti kann ka mò néyé !

